

# RAPPORT MORAL

## Assemblée générale du CLONG Volontariat du 22 juin 2009

### I Les principaux événements de l'année qui s'achève.

**Les activités habituelles du CLONG** se sont poursuivies au cours de ces 12 derniers mois : relations avec le ministère (commission du volontariat, contribution aux diverses rencontres et concertations). A ce titre, il convient de noter la participation d'un certain nombre d'entre nous au comité de pilotage de l'évaluation du volontariat et aux réunions concernant l'application de la loi de 2005, le retour à la gestion au FONJEP.

Par ailleurs, notre participation aux travaux collectifs de coordination SUD s'est normalement poursuivie, ainsi que les relations avec d'autres partenaires : associatifs comme Cotravail, de services comme l'APEC, ou encore avec des collectivités territoriales lors de séminaires concernant le volontariat.

Le document concernant les nouveaux enjeux du VSI a été imprimé et partiellement diffusé. Le guide du retour vient de sortir de l'imprimerie.

**De manière plus exceptionnelle**, c'est notre activité dans le groupe de travail constitué par le cabinet il y a un an, à la suite de l'annonce du S.E. consistant à tripler le nombre de volontaires français, qui aura mobilisé la plus importante part de notre énergie, notamment celle de tous les membres du bureau auquel s'est joint le GREF. Ceux-ci ont passé plus d'une douzaine de demies journées en réunion, ils ont en outre consacré du temps à préparer des prises de position, rédiger ou mettre au point des notes pour ce groupe de travail pluri acteurs étatiques et non gouvernementaux.

Avant de rappeler ci-dessous les principaux enjeux de ce travail, je tiens à souligner encore l'importance de notre réflexion collective menée l'an dernier et du document sur « les nouveaux enjeux du V.S.I. ». Ceci nous a donné une cohésion sur les lignes essentielles à tenir et nous a permis d'être plus rapidement proactifs vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres familles d'acteurs composant ce groupe de travail.

**Enfin, cette année a vu le changement de coordinatrice** au CLONG, poste clé pour nous, comme vous le savez ! Trouver la personne idoine pour succéder à Laurie n'était pas évident. A l'issue d'une procédure aussi transparente que rapide, Aurélie a été choisie; tout porte à croire que nous avons raison de faire confiance à la jeunesse !

Pour terminer ce survol trop partiel des événements marquants de l'année, je salue l'arrivée à titre bénévole de M. Christian Valin qui a bien voulu se charger de suivre de manière plus rapprochée notre comptabilité, son expertise en la matière nous sera bien utile et je l'en remercie en votre nom.

Pour terminer la rubrique des bonnes nouvelles, il faut souligner l'arrivée de l'IFAID Aquitaine au CLONG, nouveau membre qui ne nous est pas inconnu. Nous lui souhaitons la bienvenue!

## **II Les enjeux du groupe de travail concernant les Volontariats internationaux d'échange et de solidarité internationale (VIES)**

On peut dire que trois étapes ont marqué cette année de travaux sur les VIES :

### **1) la définition du périmètre de ces volontariats :**

A l'issue des premières réunions, il a été décidé de distinguer trois familles de volontariats comme indiqué dans les documents que nous vous avons adressés au cours des mois précédents.

L'enjeu pour nous était de maintenir l'optique de solidarité et d'échange de société à société, à bonne distance des enjeux économiques, ou géopolitiques et pour cela de protéger les acquis du VSI. face à ceux qui auraient pu être tentés de le confondre avec les VIE, VIA ou avec toutes autres formes d'expatriation.

En même temps, il s'agissait de reconnaître que d'autres voies que le VSI pouvaient concourir aux mêmes finalités, se compléter et se renforcer pour mieux répondre aux aspirations de différents publics intéressés par diverses formes d'engagement.

Nous pensons être parvenus à ce point d'équilibre entre préservation et ouverture par rapport au VSI.

### **2) Une charte commune aux trois familles de VIES et des financements distincts**

Distinguer 3 familles différentes tout en recherchant ce quelles avaient en commun était pour nous très important au plan des valeurs éthiques à promouvoir, des principes d'action à faire respecter et de la répartition des ressources budgétaires.

Cette distinction entre volontariats devrait souligner la référence que constitue le VSI et protéger sa ligne budgétaire pour éviter un effet « vases communicants » En effet, nous avons souvent rappelé à l'administration qu'il n'était pas possible d'attribuer une aide à la nouvelle famille de volontariat d'échange de compétences et encore moins d'augmenter le nombre global de volontaires par redistribution de l'enveloppe actuelle ; des ressources nouvelles étaient donc nécessaires.

Par ailleurs, nous n'avons pas eu trop de difficultés à faire rédiger une charte qui énonce les valeurs de base que les acteurs des trois familles seront invités à signer s'ils veulent bénéficier d'aides publiques.

Il reste donc à veiller aux clés de répartition des financements publics qui seront attribués aux différents dispositifs. Par ailleurs, la question des labellisations des organismes d'envoi reste à préciser. Nous avons accepté le principe d'une vérification de l'application des normes et conventions, tout en montrant une réticence vis-à-vis d'une labellisation des organismes d'envoi par l'Etat, suivant ainsi les recommandations de coordination SUD.

### **3) la transformation de l'AFVP en plate forme d'appui aux VIES : « France Volontaires »**

Nous avons admis l'idée que certaines fonctions utiles aux volontariats n'étaient pas ou ne seraient plus remplies par l'Etat. Nous avons également reconnu que l'AFVP pouvait être le support de cette nouvelle structure d'appui partenarial entre acteurs publics et non gouvernementaux du fait de sa culture de cogestion avec l'Etat et de sa pratique du VSI.

Nous nous sommes impliqués dans cette transformation en rappelant constamment les conditions de non concurrence, de subsidiarité, de droit d'initiative des associations, de participation à la gouvernance, conformément aux orientations que nous vous avons soumises à l'occasion des C.A. du CLONG. L'appartenance de certains de nos membres aux instances de l'AFVP a permis de proposer, là aussi, des voies équilibrées entre différents intérêts légitimes et malgré le changement de position des pouvoirs publics à propos des statuts de la nouvelle instance.

Un de ces équilibres à trouver consiste précisément à délimiter le pouvoir de l'Etat dans la gouvernance de « France Volontaires » par rapport aux acteurs non gouvernementaux et en particulier aux associations. Nous avons débattu au sein même de notre bureau sur la voie étroite à trouver entre d'une part un risque de blocage (financier) pour le cas où l'Etat serait minoritaire, en tirerait argument pour se désengager et d'autre part, le risque opposé de nous faire marginaliser, voire instrumentaliser par le partenaire étatique, sans pouvoir peser sur les choix stratégiques et opérationnels de la plate forme.

Le débat à priori sur ces rapports n'est d'ailleurs pas suffisant, c'est dans les modes de fonctionnement et dans l'organisation des activités offertes à tous les partenaires de France Volontaires que les réglages se feront. C'est dire que nous devons y consacrer encore du temps.

### **III Dans l'année qui vient, une mise à jour du rôle et de la place du CLONG paraît nécessaire.**

Deux éléments semblent justifier cette remise à jour. L'un est tout à fait ordinaire, c'est l'échéance à la fin de 2009, de notre plan stratégique ; l'autre, plus exceptionnel, procède de la création de la plate forme « France Volontaires ».

**Sur ce dernier point** je rappelle qu'un premier sondage avait fait dire spontanément aux membres présents du C.A. du CLONG que ce n'était pas le moment de se priver d'une capacité collective de réfléchir et d'agir dans ce contexte de changement des structures de coopération.

Pour autant, il conviendra de redéfinir les missions spécifiques du CLONG, de regarder sa taille. Y aura-t-il des activités nouvelles, ou à renforcer ; d'autres à abandonner, par exemple à la plate forme ; d'autres encore à se répartir avec elle ?

Dès lors que le paysage institutionnel se sera clarifié de ce côté, espérons pour le dernier trimestre de l'année, nous devrions entreprendre un bilan synthétique du plan triennal qui s'achève et préparer le suivant. Devrons-nous, dans ce cas, faire appel à un accompagnement extérieur pour gagner du temps, comme en 2007 ?

**En bonne logique, si nous avons redéfini nos objectifs, il faudra en conséquence passer en revue nos moyens et nos méthodes de travail.** A priori, nous resterons un collectif léger qui tire sa force de la capacité de ses membres, lesquels ont un temps limité à y consacrer, bien que quelques uns aient beaucoup investi, notamment ceux qui composent le bureau.

Deux pistes me paraissent pouvoir accroître notre efficacité et notre influence :

- **La recherche de collaborations** pour rassembler des idées, diffuser des analyses, faire des propositions et être présents dans les instances de débat de concertation et de négociation. Où trouver ces collaborations ? On pense naturellement à SUD où nous renforcerons notre présence en pourvoyant nos 3 postes. On doit bien entendu envisager une coopération avec France Volontariats, comme nous venons de le voir. Les rapports avec le monde universitaire et la recherche, dans nos champs de compétence, pourraient également être développés. Les nouveaux acteurs des VIES et d'autres partenaires peuvent être trouvés selon les activités à mener.
- **Notre propre force de travail** est limitée, il faudra apprécier quelle capacité additionnelle il faudrait avoir pour renforcer notre coordinatrice, connaître le statut et le coût de ce renfort selon nos besoins et nos possibilités.
- **Nos méthodes de travail** bien rôdées pour le groupe de travail VIES, devraient nous permettre de déléguer chaque fois qu'il est opportun de le faire, à tel ou tel de nos membres qui serait mandaté pour le faire. Celui-ci porterait ainsi une voix collective et nous répercuterait ce qu'il pense être utile, comme cela se fait déjà dans certains cas.

## **Pour conclure :**

La polarisation de nos activités de l'année écoulée autour des VIES était incontournable et importante pour l'avenir du volontariat en France. Comme nous l'avons vu, elle absorbera encore une bonne part de nos énergies l'an prochain. Toutefois il faut pouvoir se recentrer sur d'autres éléments du contexte susceptibles de peser sur les volontariats et ne pas négliger les actions opérationnelles au travers de groupes de travail à réactiver selon les besoins.

Nous ne devons pas perdre notre vigilance sur ce qui peut interagir, soit en France, ou ailleurs, dans l'évolution des modes de coopération. Comment les différentes crises, vont-elles infléchir les programmes nationaux ou internationaux de coopération, les comportements de nos concitoyens vis-à-vis de la solidarité ? Plus spécialement nous devrions suivre ce qui se passera au niveau de l'EUROPE qui ferait de 2011 une année du volontariat.

En ces temps d'inquiétude, nous avons une part de responsabilité dans les choix qui seront faits en faveur de l'ouverture et de la solidarité, contre le repli et la peur de l'autre, qu'il se trouve à proximité ou à l'autre bout du monde. Le volontariat prend ici tout son sens. Ses limites doivent cependant nous encourager à rechercher les alliances et les collaborations avec tous les partenaires qui partagent ces objectifs de construction des solidarités de demain.

L'expérience accumulée par les membres du Clong et l'habitude de travailler ensemble, depuis trente ans, doit servir à quelque chose pour prendre cet avenir à bras le corps. Nous devons en conséquence définir quels seront les prochains axes de travail du collectif.

L. Cousin